

Ateliers d'écriture et public allophone

 **ECTS**
3 crédits **Volume horaire**
24h **Période de
l'année**
Semestre 2

Présentation

DESCRIPTION

Se sensibiliser à un aspect du métier d'enseignant de langue en apprenant à concevoir des activités d'écriture en direction d'apprenants dits « non natifs » du français.

OBJECTIFS

Introduire les étudiants aux questions de méthodologies d'enseignement d'une langue étrangère, en particulier dans sa dimension écrite, notamment à partir des outils du Conseil de l'Europe: comment définir une progression d'apprentissage ? Comment choisir les ressources pour d'apprentissage ? Comment concevoir les activités d'écriture en fonction des profils des apprenants et de leurs besoins ? Telles sont les principales questions qui seront abordées dans ce cours.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Ateliers d'écriture et public allophone	Travaux Dirigés	24h
---	-----------------	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie :

CONSEIL DE L'EUROPE (2001), Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Didier.

FORZY B., LAPARADE M., (2019), Écrits en situations A1, A2, B1, multi-niveaux, Paris, Hachette FLE, collection « Focus ».

HIDDEN M.-O. (2013), Pratiques d'écriture. Apprendre à rédiger en langue étrangère, Paris, Hachette FLE.

TAGLIANTE C. (2006), La classe de langue, Paris, Clé International.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation